

Sonepar France Distribution
18 20 QUAI DU POINT DU JOUR

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Capital de 32 019 192

RCS Nanterre B 824 484 653 NAF 4669A

Notre N° TVA intra. : FR 46 824 484 653 Siret: 824 484 653 00012

Agence à contacter :

SONEPAR CAHORS (CGED)
220 chemin de la Sablière
ZAC de Regourd

46000 CAHORS

Tél : 05.65.20.39.05

Fax : 05.65.22.53.67

Site Web : <https://www.sonepar.fr>

Courriel : cahors@cged.fr

Centre d'encaissement :

Sonepar France Distribution Sud
Comptabilité Clients
TSA 60080
69307 Lyon Cedex 07

Document No : 240059866

Du : 29/02/24

Client : 10186459

Bénéficiaire : 10186459

Votre N° TVA intra : FR73983334772

Payeur : 10186459

MW Rénovation

2227 ROUTE DE MAUSSAC

46250 GINDOU

MW Rénovation
2227 ROUTE DE MAUSSAC

46250 GINDOU

N. Réf / V. Réf : Fournisseur	Réf Fournisseur Désignation	Code	Qté	Prix de base HT	Remise %	P.U Net HT	Montant H.T
----------------------------------	--------------------------------	------	-----	-----------------	----------	------------	-------------

BL N° : 4018684757/5JA/54363833 29/02/24	V/N° Affaire :	Contact :
Votre n° de cde : DIVERS	Nom de l'affaire :	N° Tél : +33617075566

Nous vous informons que les produits non gérés ainsi que les coupes de câble ne sont ni retournables ni échangeables. Merci de votre compréhension.

RDV sur www.sonepar.fr ou sur notre APP

Votre enseigne CGED devient Sonepar.
Retrouvez tous vos services sur sonepar.fr

00015123097 / ATLANTIC D3E	123097 VCO 100 CONTRIBUTION RECYCLAGE	080501	1 UN	59.51 0.17		59.51	59.51 0.17
00001188151 / LEGRAND	069689L BOITIER 1P 2XEMBOUT 1E BLANC	030401	1 UN	2.64		2.64	2.64
Total cde dont Total D3E							62.32 0.17

BL N° : 4018684757/5JA/54363833 29/02/24	V/N° Affaire :	Contact :
Votre n° de cde : DIVERS	Nom de l'affaire :	N° Tél : +33617075566

00001188034 / LEGRAND	069625L CDE DOUBLE 10AX BLANC COMPO	030401	1 UN	21.63		21.63	21.63
Total cde							21.63

D3E	F.A.	Taux TVA	Montant H.T	T.V.A.	Montant TTC :
0.17	4.50	20.00	88.45	17.69	EUR 106.14

Date d'échéance de facture : 31/03/24

Mode de règlement : LETTRE DE CHANGE DIRECTE (NON SOUMISE)

Notre identité bancaire : IBAN = FR76 3000 4023 2300 0120 1298 278 BIC/ SWIFT = BNPAFRPPXXX

Conformément à l'article L 441-10 du Code de commerce, le taux des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture est égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Conformément aux articles L 441-9-I et D 44 du code de commerce, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est de 40 . De plus, en application de l'article 1231-5 du Code Civil, en cas de carence du débiteur, les sommes dues, recouvrées par voie contentieuse, seront majorées d'une indemnité de 15% de leur montant, avec un minimum de 150 .

LES CONDITIONS GENERALES FIGURANT AU VERSO S'APPLIQUENT A TOUTES LES VENTES CONCLUES AVEC NOTRE SOCIETE ET NOTAMMENT LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE.